

4 BM37 FRS 0881 050209-18h14

Education-emploi-social-Paris

Pas de suppression de postes dans les centres psychopédagogiques de Paris

PARIS, 5 fév 2009 (AFP) - Le rectorat de Paris a annoncé jeudi que les 37 postes d'enseignants en centres municipaux d'aide psychopédagogique (CAPP) dont la suppression était envisagée pour la rentrée, seraient maintenus.

"La proposition de retrait des postes des CAPP est abandonnée et ne sera pas présentée lors de la réunion du Conseil départemental de l'Education nationale du 12 février", écrit le rectorat dans un communiqué.

Bertrand Delanoë, maire de Paris, avait demandé mardi, dans une lettre au ministre de l'Education nationale Xavier Darcos, de maintenir ces postes.

Il avait fait valoir que les 11 établissements CAPP, constitués d'un tiers de personnels de l'Education nationale et de deux tiers de personnels de la Ville, sont "les seuls à assurer une prise en charge globale et pluridisciplinaire de 3.000 enfants parisiens ayant des difficultés scolaires importantes conjuguées à d'autres problématiques (psychologiques, sociales, familiales...)".

"Les débats avec les organisations syndicales ont montré la nécessité de faire progresser une réflexion commune à la Ville et au Rectorat sur l'ensemble des dispositifs destinés à prendre en charge les élèves en grande difficulté", écrit le rectorat.

kp/sla/df

AFP